

bimensuel n° 42 : 3 février 1999

DÉPARTEMENT
DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION

3 rue de Valois
75042 Paris Cedex 01

3615 Culture
www.culture.gouv.fr

Culture
Communication

LETTRE D'INFORMATION

Ministère de la culture
et de la communication

DOSSIER :

LA COMMANDE PUBLIQUE

ET AUSSI :

LA FOIRE
INTERNATIONALE
D'ART
CONTEMPORAIN
DE MADRID /
LE RAPPORT
DE JEAN-PIERRE
MOHEN SUR
LE SITE
MÉGALITHIQUE
DE CARNAC /
UN JARDIN
MÉDIÉVAL
AU MUSÉE
NATIONAL DU
MOYEN ÂGE

Vitrail conçu par Aurélie Nemours pour l'église de Notre-Dame de Sadogen. © Laurent Lecat

ISSN 1255 - 6270

sommaire

02/ACTUALITÉ

Arco'99 : la foire internationale d'art contemporain de Madrid

La France invitée d'honneur

04/

La mise en valeur des sites mégalithiques de Carnac

Les propositions du rapport de Jean-Pierre Mohen

05/

Le Temps du Maroc

Entretiens avec Daniel Rondeau et Brahim Alaoui

07/DOSSIER

La commande publique

Évolutions, orientations, procédures d'attribution

12/ACTUALITÉ

Un jardin médiéval autour du musée national du moyen âge

Entretien avec Viviane Huchard, directrice du musée

14/

Les 40 ans du ministère de la culture

1986. Les deux plateaux de Daniel Buren ou polémique autour d'une commande publique

16/PORTRAIT

L'institut technologique européen des métiers de la musique

Entretien avec Vincent Niqueux, directeur de l'ITEMM

ARCO'99 : LA FOIRE INTERNATIONALE D'ART CONTEMPORAIN DE MADRID La France invitée d'honneur



Œuvre de Morimura. Fonds national d'art contemporain. Paris

Pour sa 19^e édition, la foire d'art contemporain de Madrid, ARCO a choisi la France comme invitée d'honneur. A cette occasion, Catherine Trautmann témoignera par sa présence le 10 février 1999, de la volonté du ministère d'engager une politique internationale ambitieuse en faveur des arts plastiques. L'ensemble des manifestations, qui présente un panorama riche et pluriel de la création contemporaine en France, est coordonné par l'Association française pour l'action culturelle (AFAA) sous la tutelle du ministère des affaires étrangères, avec le soutien financier de la délégation aux arts plastiques (DAP) et du département des affaires internationales (DAI) - ministère de la culture et de la communication.

Créé en 1980, la « Feria internacional de arte contemporaneo » de Madrid, plus communément appelée ARCO, est devenue le grand rendez-vous artistique espagnol de la création contemporaine. Elle propose un programme culturel de très haute qualité, complété par des rencontres entre professionnels. ARCO se positionne comme

l'une des plus importantes plateformes intellectuelle de la vie culturelle en Espagne.

Pour sa 19^e édition, ARCO met la France à l'honneur. La présence des artistes français y sera particulièrement importante. Elle permettra de rappeler les liens culturels qui ont toujours existé entre la France et l'Espagne. Elle proposera une

vision plurielle et cohérente de la création vivante en France.

La France invitée d'honneur

Trente quatre galeries témoigneront de la vitalité de la scène artistique en France. Le Pavillon français présentera une vingtaine de galeries sélectionnées par Nicolas Bourriaud, commissaire invité. Neuf d'entre elles ont

donné « carte blanche » à un artiste de leur choix pour réaliser une œuvre ou une installation personnelle pour la section « project rooms ». Par ailleurs, quatorze galeries françaises participeront à l'événement.

Dans le cadre de la nouvelle édition des parcours photographiques d'ARCO, deux artistes, Rebecca Bournigault et Bruno Serralongue, ont été sélectionnés pour réaliser un compte-rendu en images de la foire. Leurs travaux seront destinés aux fonds de la collection photographique d'ARCO.

Le programme des tables rondes accordera cette année une attention particulière au contexte artistique français. La première dressera un panorama de la jeune création; la deuxième sera consacrée au « collectionnisme » en France, alors que la troisième s'interrogera sur les problèmes et les objectifs spécifiques de l'édition et de l'art contemporain.

Dans la section « ARCO electronico », la DAP présentera sur son stand une sélection d'œuvres vidéo, d'œuvres sur support cédérom ou disquettes, ainsi que des œuvres en ligne. Les œuvres choisies témoignent de l'action de la DAP pour l'incitation à la création et à la diffusion, dans le cadre des aides à la création (bourses, allocations de recherche, commandes publiques et achats du Fonds national d'art contemporain). Cette sélection illustre les recherches et l'imaginaire déployés dans le champ de l'art contemporain confronté aux nouveaux supports de la création. Parmi les artistes présentés et programmés en alternance : Pierre Huygue, Ange Leccia, Valérie Mréjen, Dominique Gonzalez-Foerster, Franck David, Rebecca Bournigault, Claude Closky, Laetitia Benat, Eric Maillet.

D'autres événements

A ces événements spécifiques au

sein de la foire, viendront s'ajouter plusieurs expositions « françaises » à Madrid, Barcelone, Bilbao et Séville. **A Madrid, au museo nacional - Centro de arte Reina Sofia**, seront présentés une première exposition monographique en Espagne d'Annette Messenger, une performance de la chorégraphe Emanuelle Huynh-Thân-Loan, une présentation des vidéos de Pierrick Sorin (*Los Mirones*) et de Robert Cahen, ainsi que de nombreux courts et longs métrages d'artistes français contemporains. **Au Canal Isabel II, Jeux et simulacres** illustrera, à travers des œuvres datant des vingt dernières années et appartenant au Fonds national d'art contemporain (FNAC), ce pouvoir particulier de la photographie qui reflète, non pas le réel, mais l'imaginaire, par des jeux de mise en scène ou de travestissement du modèle. Une exposition au **Circulo de bellas artes, France, une nouvelle génération**, présentera des œuvres significatives de jeunes artistes, issues de collections privées françaises.

De nombreuses autres manifestations sont prévues : à Madrid, *10 artists 8 months Nantes* (Centro de arte joven), *Pensionnaires de la Casa de Velazquez* (Casa de Velazquez), *Dominique Perrault* (ministerio de foment), *Little Democracy* de Pierre Joseph et *Expédition Lumière* de Yann Kersalé (dans la ville de Madrid), *Hervé Télémaque, gravures* (Institut français), *Anne Deleporte* (galerie Fucares) ; à Barcelone, un programme d'échanges de résidences d'artistes entre le Hangar Tallers Santa Isabel et le Centre de formation et de création dans les arts électroniques (Ecole d'art de Marseille), *Dominique Gonzalez-Foerster* (Pabellon Mies Van Der Rohe) ; à Séville, *Eso es ayer* (Centro andaluz de arte contemporaneo) ; à Bilbao, *Jean-Michel Othoniel* (Sala Rekalde).



Attractions 1995. Courtesy Bernard Joisten

LA PRÉSENCE DE LA FRANCE À L'ARCO S'INSCRIT DANS LA DYNAMIQUE DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

L'action internationale du ministère de la culture et de la communication en faveur des arts plastiques s'articule autour de trois axes principaux et se développent, non seulement en Europe, mais également en Amérique et en Asie.

>> Promotion et soutien de la présence française à l'étranger
Expositions à l'étranger des collections du FNAC et des 22 FRAC (par exemple : *Métissages* ou *Transit*), itinéraires d'expositions des centres d'art, soutien à la présence des galeries d'art françaises aux foires internationales, édition d'une collection bilingue de monographies d'artistes, et soutien à la participation des artistes aux grandes manifestations (ex : F. Hybert à la Biennale de Venise en 1997, P. Sorin à la Biennale de Sao Paulo en 1998, J.-P. Bertrand, Huang Yong Ping à la prochaine Biennale de Venise).

>> Formation, échanges et lieux de séjour pour artistes
Internationalisation de l'enseignement artistique au sein des écoles d'art françaises qui ouvrent très largement leurs portes aux artistes, étudiants, stagiaires et professeurs étrangers, lieux particuliers pour les artistes français à l'étranger (ex : ateliers à New York, Villa Médicis

à Rome), allocations attribuées par le Fiacre à des artistes français pour la réalisation de projets artistiques dans les pays de leur choix, et lieux de résidence en France pour les artistes étrangers.

>> Accueil et expertise auprès des partenaires internationaux
Missions de conseils et d'études, participation à des commissariats d'expositions d'artistes et à des jurys de sélection (ex : festival de la photographie à Beyrouth, biennale de la photographie à Moscou), sélection par la DAP d'œuvres d'art pour les saisons étrangères (ex : saison du Maroc, saison géorgienne), invitations de conservateurs ou personnalités étrangères à l'occasion de colloques, commissariats d'exposition, commissions d'achat du FNAC ou manifestations internationales (ex : les Rencontres internationales de la photographie d'Arles, la rencontre sur le graphisme de Chaumont, la Biennale de Lyon), et enfin, programmes d'accueil et de formation - *Courants* - pour les professionnels francophones au sein des établissements placés sous tutelle.

Le ministère de la culture et de la communication, à travers la DAP et le DAI, veut faire du développement de l'action internationale en faveur des arts plastiques un point essentiel de sa politique culturelle. Des groupes de travail réfléchissent actuellement au renforcement des réseaux d'échanges et d'accueil.

LA MISE EN VALEUR DES SITES MÉGALITHIQUES DE CARNAC

Les propositions du rapport de Jean-Pierre Mohen



Alignement de Kermario. © Jos Le Doaré

Dans l'état actuel des recherches, les spécialistes s'accordent à reconnaître dans les alignements de menhirs de Carnac un « temple néolithique » composé d'un espace sacré et d'un espace processionnel. Cet ensemble est d'une importance exceptionnelle. Catherine Trautmann envisage, après concertation avec les élus, de proposer à l'Unesco d'inscrire ce site au titre du patrimoine mondial de l'humanité.

Un projet de protection et de mise en valeur des trois alignements du Menec, de Kermario et de Kerlescan avait été lancé il y a huit ans. Confronté aux effets destructeurs d'une fréquentation accrue de ce site, l'Etat avait dû en interdire l'accès afin de régénérer la végétation, protectrice de la couche archéologique et garante de la stabilité des menhirs. Cette mesure conservatoire a remis en cause une tradition ancestrale de libre circulation sur le site et a provoqué l'incompréhension de ses familiers. Catherine Trautmann a alors décidé de confier à Jean-Pierre Mohen la mission d'étudier les modalités permettant d'assurer « le respect du monument et celui des personnes qui le fréquentent et le visitent ».

Les principales propositions du rapport

>> La surface du parking principal restera la même quel que soit le nombre de visiteurs (environ 500 000 d'après les dernières estimations). On peut envisager la création d'un jardin expliquant l'évolution du paysage depuis le néolithique jusqu'aux problèmes posés de nos jours.

>> L'accès au site doit être protégé pour assurer la conservation des menhirs. Une solution sera trouvée pour préserver le couvert végétal autrement que par un grillage, qui ne pouvait être qu'une solution temporaire. Il est aussi envisagé une ouverture du 1^{er} octobre au 31 mars, si l'état des sols le permet, afin que le public puisse s'y promener librement en dehors de la période de grande influence.

>> Un concours d'architecture sera lancé à partir d'un cahier des charges précis pour créer la zone du parking, le centre d'interprétation des « Alignements » avec une exposition pédagogique, une salle de projection, un lieu de restauration, un comptoir de vente, une bibliothèque et le traitement paysager qui entoure le site.

>> Une maison des légendes sera créée pour replacer dans un contexte historique les mégalithes, objets de mythes, de contes et de chants.

>> Un parcours d'observation archéologique doit être créé. Ponctué par cinq stations, il permettra aux visiteurs de connaître les savoirs et les interrogations des archéologues sur ce site.

>> En relation avec le service de l'archéologie de la DRAC Bretagne, un programme de prospection de trois ans s'achève en 1999. Cette recherche est pilotée par un conseil scientifique. A partir de 2000, une recherche sur les alignements de Carnac pourra être programmée.

>> L'accès au site, au centre d'interprétation et à la maison des légendes est gratuit, de même que le dépliant de visite qui indique le parcours et l'intérêt des différentes stations d'observations.

>> Un groupe de réflexion sera mis en place avec la participation de la direction des musées de France pour rénover l'aspect muséographique du musée de Carnac. Il conviendra de mieux articuler les relations entre le site des alignements, le musée de Carnac et le tumulus Saint-Michel.

Pour mettre en œuvre le programme de mise en valeur du site, Catherine Trautmann a nommé Emmanuel Couet chargé de mission à la direction de l'architecture et du patrimoine.

Le rapport de Jean-Pierre Mohen est disponible sur le site internet du ministère de la culture et de la communication : <http://www.culture.gouv.fr>

LA SAISON CULTURELLE FRANCE/MAROC

Le Temps du Maroc : cette année culturelle étrangère en France, coordonnée par l'AFAA avec le soutien du DAI, propose au cours de 1999, des manifestations dans tous les domaines artistiques. Daniel Rondeau, écrivain et Brahim Alaoui, directeur du musée et des expositions à l'Institut du monde arabe, confient à la *Lettre d'information* leurs perceptions des liens multiséculaires qui nourrissent la création artistique française et marocaine.



« LE FAIT DE VIVRE AU MAROC NE DIMINUE EN RIEN LA PROFONDEUR DE SES MYSTÈRES »

Entretien avec Daniel Rondeau

Lettre d'information : Quelle place tient le Maroc dans l'imaginaire occidental ?

Daniel Rondeau : Dans notre imaginaire, le Maroc fut longtemps un pays de barbarie. Fermé aux occidentaux, il se situait au-delà des confins du monde chrétien. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, il resta *Terra Incognita*, bien qu'il fût l'un des plus proches orient. Royaume des corsaires barbaresques, il s'ouvrait comme une bouche d'ombre au croisement de la Méditerranée, de l'Atlantique et du désert. Au temps du colonialisme, certains crurent pouvoir dompter cet espace. Leurs récits firent connaître une civilisation extrêmement raffinée, emplie de spiritualité et de violence parfois fantasmée. Mais très vite, ils réalisèrent que le fait de vivre au Maroc ne diminuait en rien la profondeur de ses mystères. Après l'indépendance, des voyageurs occidentaux comme Bowles renouvelèrent l'image du vieux Maroc. Ils privilégièrent l'espace de liberté et de respiration, le carrefour d'influence libéré des pesanteurs de la civilisation occidentale.

L I : De Loti à Paul Bowles, existe-t-il un dénominateur commun à la fascination exercée par le Maroc sur les écrivains occidentaux ?

D R : Les appels du Maroc sont multiples, et résonnent d'une œuvre à l'autre. Il y eut l'appel de la lumière, celui du désert et de la mystique, d'une vie accordée à la pureté des seuls éléments, l'appel des paysages, d'un exotisme qui était celui du plus proche orient, il y eut aussi l'appel des villes marocaines toutes singulières, il y eut enfin l'appel du peuple marocain, de son sens de l'hospitalité. Les modes jouèrent aussi un rôle. Cependant, tous furent dévorés par une véritable passion. Leur équipée fut une chasse amoureuse.

L I : Quel a été le déclic qui vous a conduit à écrire sur ce pays ?

D R : Je me suis rendu à Tanger pour rendre visite à Bowles en mai 1985. Avant même d'être allé chez lui, en débarquant dans cette ville, j'ai décidé d'écrire sur cette cité marquée par l'Ange du bizarre, puis Tanger m'a ouvert à l'horizon du Maroc tout entier.

L'intégralité du programme du Temps du Maroc est disponible au ministère de la culture et de la communication
département des affaires internationales, service communication
12, rue de Louvois 75002 Paris.
Téléphone : 01.40.15.80.00. Télécopie : 01.40.15.37.40

« LE PARADIS TERRESTRE DE MATISSE »

Entretien avec Brahim Alaoui

Lettre d'information : Pourquoi une exposition *Matisse* à l'Institut du monde arabe dans le cadre du *Temps du Maroc* ?

Brahim Alaoui : Une des missions de l'Institut est de mettre en valeur les liens artistiques qui unissent les deux rives de la Méditerranée. Présenter l'œuvre de Matisse, d'une part à travers des toiles et dessins directement inspirés par des sujets marocains à la suite de ses deux séjours à Tanger en 1912 et 1913 et, d'autre part, à travers les répercussions qu'ont eu sur son œuvre ultérieure les motifs observés et les techniques appréhendées sur place, permet une approche sensible et originale du Maroc. C'est donner au visiteur la perception d'un pays que le peintre lui-même qualifia de « paradis terrestre » où l'intensité de la lumière souligne la couleur et donne à l'espace une plasticité particulière que d'autres peintres, devanciers ou contemporains de Matisse, ont vivement ressenti et traité à leur manière.

L I : Comment évoquer un certain art de vivre propre au Maroc ?

B A : L'exposition *Maroc, un art de vivre*, s'inscrit en contrepoint de l'exposition *Matisse*. Tout ce que le visiteur aura contemplé et admiré chez le peintre, il le retrouvera au détour d'une céramique de Fès, dans les volutes d'une épigraphie, les plis d'une ceinture drapée ou le chant coloré des zelliges. L'exposition, conçue comme un cheminement qui mènera de l'espace public, extérieur, à l'espace privé, intérieur, de l'habitat marocain, sera ponctuée des bleus intenses, des verts sourds, des roses violines si chers au peintre.

L I : Le Maroc a-t-il été une source d'inspiration pour d'autres créateurs que les plasticiens ?

B A : Les écrivains eux-aussi ont été impressionnés par la force de la culture et de la spiritualité du Maroc, mais aussi par ses paysages et ses villes. Français, Américains, Anglais, Espagnols, Allemands..., des auteurs comme Pierre Loti, Henri de Montherlant, Paul Morand, Paul Bowles, Bryon Gysin, Juan Goytisolo ou encore J.M.G. Le Clezio seront également présents dans l'exposition *L'appel du Maroc*. Celle-ci, bâtie autour de la reconstitution de certains lieux d'écrivains, reliés entre eux par un chemin de manuscrits, photos, documents et éditions originales, témoignera de la place du Maroc dans l'imaginaire et la littérature du XX^e siècle.

Le Temps du Maroc à l'IMA a lieu du 18 octobre 1999 à la fin janvier 2000.



DISTRIBUTEUR DE BOISSONS « FOUNTAIN 1997 » une commande publique « in progress »

Dans le cadre de la commande publique 1998, un distributeur de boissons, *Fountain 1997*, a été mis en service par Soussan Ltd, dans le hall de la délégation aux arts plastiques.

Le concept est unique : Sylvain Soussan, artiste fournisseur des musées par l'intermédiaire de la société prestataire de services Soussan Ltd, a choisi de transformer un espace réservé habituellement à l'imagerie décorative ou publicitaire en un support d'exposition.

La façade amovible du distributeur accueillera tous les six mois une nouvelle plaque commandée spécialement à un artiste. La première œuvre, *Très frais* (1998), a été réalisée par Claude Closky, pour qui les images et les codes de production des biens de consommation représentent les matériaux de prédilection de son expression artistique. Philippe Mayaux puis Gilles Barbier réaliseront les prochaines œuvres de cette commande « in progress ».

Ce type de commande originale peut intéresser toutes les administrations qui souhaitent offrir un nouveau lieu convivial

de détente et d'échange, au personnel des différents services et aux visiteurs, tout en les plaçant au contact de la création contemporaine.

Renseignements :

délégation aux arts plastiques
27 avenue de l'Opéra, 75001 Paris
Bénédicte Godin, 01.40.15.74.60

LE TRIANGLE DU XIV^E De nouveaux habitants dans un vieux quartier de Paris

La mission du patrimoine ethnologique a choisi de rééditer cette étude effectuée dans les années 70 par Sabine Chalvon-Demersay et consacrée aux transformations du XIV^e arrondissement de Paris. Il s'agit d'une œuvre pionnière pour la compréhension des modes de vie urbains. Par le relevé des menus détails de la vie quotidienne, cet ouvrage fait apparaître les processus qui gouvernent les transformations des quartiers et des villes, à travers la confrontation de groupes d'origines différentes.

180 pages, 100 F. Diffusion CID
131 bld Saint-Michel, 75005 Paris.
Tél : 01.43.54.47.15.

NOMINATIONS

Francis Beck a été nommé président de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) par le conseil des ministres sur proposition de Catherine Trautmann. Il était depuis mai 1998 le directeur général de l'Institut.

Marc-Olivier Dupin est reconduit dans ses fonctions de directeur du Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

Dominique Chavigny, conseiller technique au cabinet de la ministre, jusqu'à présent chargé du spectacle et de la démocratisation, sera désormais chargé, au sein du cabinet, de l'action territoriale (déconcentration, contrats de plan, politique de la ville), de la démocratisation et des politiques interministérielles.

Jean-François Marguerin, directeur régional des affaires culturelles de Haute-Normandie, est nommé conseiller technique au cabinet de Catherine Trautmann, chargé du spectacle.

LA VILLE DE FONTENAY-LE-COMTE (VENDÉE)

Publié par la DRAC des Pays-de-la-Loire, ce numéro de la collection *Images du patrimoine* permet de découvrir une ville au patrimoine riche mais encore trop méconnu. L'histoire architecturale de cette ancienne capitale du Bas-Poitou est complexe et diversifiée. De l'agglomération médiévale déjà très étendue à la ville du XIX^e siècle en plein essor, cet ouvrage fait revivre les événements qui ont façonné le Fontenay moderne.

100 F.

Renseignements : DRAC, 1 rue Stanislas Baudry, BP 63518, 44035 Nantes cedex 1. Téléphone : 02.40.14.23.00.



De gauche à droite, on reconnaît notamment Michel Pébereau, Catherine Trautmann, Jean-Jacques Aillagon et Xavier Gouyou-Beauchamps. © F. Fleury

L'EUROPE DES 2000 JEUNES

Cette opération préparée par la mission 2000 en France permet à 2000 jeunes de 20 ans de voyager à travers l'Europe en prélude à l'an 2000. Le projet a valeur symbolique : ceux qui auront 20 ans en l'an 2000 seront les premiers responsables d'une Europe qu'ils devront conduire à maturité. Chacun des participants s'arrêtera dans quatre capitales européennes et pourra ensuite, grâce au parrainage des médias relater tous ce qui l'aura ému, surpris, marqué.



Hubert Robert, *Les découvreurs d'antiques, vers 1765*.
Valence, musée des beaux-arts

FASCINATION DE L'ANTIQUE Musée de la civilisation gallo-romaine (Lyon)

Jusqu'au 14 mars 1999

Parmi les transformations qui affectent la culture européenne au XVIII^e siècle, le changement de regard sur le passé joue un rôle déterminant. L'abondance de fouilles et de découvertes que connaît Rome provoque l'effervescence des érudits et des artistes. A travers 173 œuvres provenant de 53 musées européens, cette exposition veut montrer que c'est à partir de Rome que la science a nourri le rêve et qu'est née la fascination de l'antique.
Renseignements : 04.72.38.81.90

MIDI-PYRÉNÉES

Guide des expositions et des manifestations temporaires dans les musées

Ce petit guide est publié chaque semestre à l'initiative de la DRAC avec la collaboration des conservateurs des musées de Midi-Pyrénées. Il a pour ambition de faire connaître l'ensemble des manifestations temporaires qui se déroulent dans les musées de cette région.

Renseignements : DRAC, 56 rue du Taur, 31080 Toulouse cedex 6.
Téléphone : 05.62.30.31.00.

DOSSIERMinistère de la culture
et de la communication

LA COMMANDE PUBLIQUE

La commande publique en arts plastiques correspond à une double nécessité : mettre à la disposition des artistes les moyens de réaliser des projets dont l'ampleur, l'originalité, ou le caractère expérimental, nécessitent un soutien de la part de la collectivité publique ; contribuer à l'amélioration de la qualité esthétique des espaces publics, et à l'émergence d'œuvres importantes représentatives de l'art de notre temps. Longtemps limitée aux monuments commémoratifs, la commande publique connaît depuis le début des années 80 une réelle évolution et s'ouvre à d'autres lieux, à d'autres formes d'art. Le présent dossier fait le point sur son évolution, ses orientations et les procédures d'attribution.

LA COMMANDE PUBLIQUE

Historique, évolution, diversification



Œuvre de Knorr. Fonds national d'art contemporain. Paris

La commande publique relève en France d'une forte et ancienne tradition. Très importante sous l'Ancien Régime, un peu abandonnée par la suite, puis reprise sous la Troisième République, elle s'est maintenue, pendant la Quatrième République, sous forme du 1 % avant de connaître un nouvel essor au début des années 80. Elle répond au souci d'implanter des œuvres d'art dans l'espace public, afin de contribuer à l'enrichissement du cadre de vie et au développement du patrimoine artistique contemporain.

Créés en octobre 1982, la déléation aux arts plastiques et le centre national des arts plastiques disposent, dès 1983, d'un fonds de la commande publique. Aujourd'hui, de nombreuses œuvres réparties sur l'ensemble du territoire témoignent de l'ampleur des réalisations permises par une commande publique, portée par la dynamique de la décentralisation, et par l'implication, voire même l'émulation, qu'elle a induite chez les différents responsables des collectivités locales.

A Paris, quelques œuvres particulièrement spectaculaires,

comme *Les deux plateaux* de Daniel Buren au Palais Royal (1986), *La Tour aux Figures* de Jean Dubuffet dans l'Île Saint-Germain (1988) ou encore *La Défonce* de François Morellet installée sur la dalle de la Défense, ont permis de démontrer la capacité de la création contemporaine à enrichir de façon absolument nouvelle la mémoire et les formes de la cité.

La commande publique a été et reste actuellement le lieu d'une réflexion sur les espaces de rencontre et d'échange, que ce soient les jardins (le jardin des Tuileries par exemple), les bâtiments publics (commande publique de Jean-Charles Blais pour l'antichambre du palais préfectoral de Nice, ou encore celle de Jean-Pierre Raynaud et Adalberto Mecarelli pour l'hôpital européen Georges Pompidou), ou encore les zones urbaines (gares, autoroutes, tramway de Montpellier, Strasbourg, Orléans, ligne de métro Météor, etc).

Mais il faut également souligner que depuis 1983, la délégation aux arts plastiques et la direction du patrimoine n'ont cessé de mener une politique concertée de création d'œuvres

d'art contemporain au sein des monuments historiques. Les projets réalisés concernent aussi bien les monuments appartenant à l'Etat (châteaux, parcs et cathédrales) que ceux qui sont la propriété des collectivités territoriales (surtout les églises). Les programmes de vitraux ont été particulièrement nombreux dans ce cadre, par exemple Aurélie Nemours à Salagon, David Rabinowitch à Digne...

Diversité des lieux / ouverture à toutes les disciplines

Si les lieux d'implantation des œuvres sont divers, les disciplines sollicitées ne le sont pas moins. Désormais, la commande publique s'adresse à toutes les formes d'expression : design, graphisme, mobilier urbain ou d'intérieur (aménagement du café musique de Patrice Carré à Beauvais), mode (photographies d'une robe de Christian Lacroix par Valérie Belin), etc. Elle permet aussi la création d'œuvres en prise avec la vie quotidienne : commande auprès de vingt artistes d'œuvres sur l'internet en 1999, affiches pour le bâtiment du ministère de la culture rue des Bons Enfants, machine à café de Claude Closky...

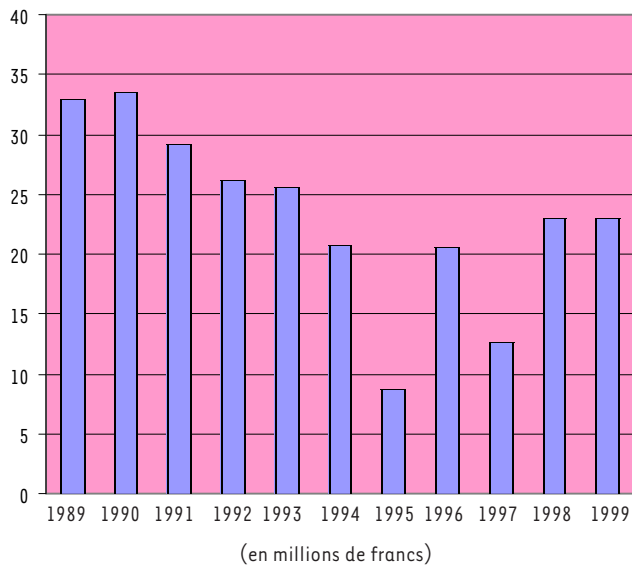
Les œuvres d'art de commande publique sont presque toujours des œuvres pérennes, mais s'y intègre de plus en plus

des œuvres qui relèvent du domaine de l'éphémère, de l'événement ou du spectacle. On se souvient de la collaboration d'Hans Peter Cloos et de Christian Boltanski pour la création du *Voyage d'hiver* de Franz Schubert à l'Opéra Comique en mars 1994. Cette année, deux projets répondent particulièrement à cette attente : le projet de Beat Streuli en Provence-Alpes-Côte d'Azur consiste en l'installation-projection de nombreux visages de jeunes dans un quartier de Marseille ; de même l'intervention éphémère de Liam Gillick et Philippe Parreno, à propos du récent procès de Pol Pot, au Magasin de Grenoble relève d'une logique comparable.

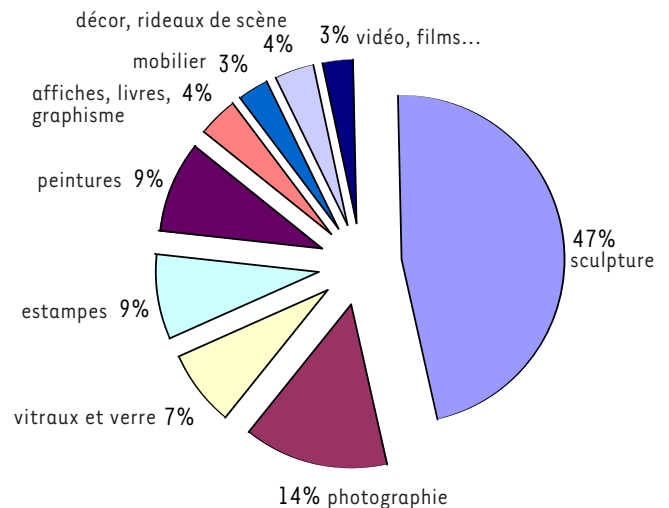
Métiers d'art

La commande publique participe enfin activement au développement des métiers d'art avec le Centre international de recherche sur le verre à Marseille (Cirva), le Centre de recherche sur les arts du feu et de la terre à Limoges (Craft), les Manufactures nationales, les ateliers privés de tapisserie d'Aubusson, les ateliers de fonderie et les artisans maîtres verriers. Citons l'importante commande publique de 20 fontes originales prévue pour juin 1999, dans la lignée de la commande d'estampes réalisée en 1996 (*Heureux le visionnaire*).

Budget de la commande publique



Genre des œuvres réalisées



COMMANDE PUBLIQUE

Procédure

La commande publique comprend les projets gérés par l'administration centrale sur les crédits du Cnap (Centre national des arts plastiques), et ceux gérés par les directions régionales des affaires culturelles sur des crédits déconcentrés (chapitre 43-92 - article 53 du budget de l'Etat). Les commandes publiques gérées par le Cnap concernent des projets thématiques (photographie, design, fonderies...) ou des projets à vocation nationale (installation de sculptures modernes et contemporaines aux Tuileries, œuvres sur l'internet, etc.). Ils sont entièrement financés par l'Etat. Pour les projets en région, les conseillers arts plastiques font des propositions qui sont soumises au groupe de travail de la commande publique pour obtention des crédits d'étude.

La Commission nationale de la commande publique, créée en 1998, a un rôle d'évaluation et de conseil. Elle est présidée par le délégué aux arts plastiques et se compose de membres de l'administration et de personnalités qualifiées extérieures. Le projet est arrêté par le délégué aux arts plastiques.

Parfois, un comité de pilotage regroupant l'ensemble des parte-

naires concernés par l'opération (ville, syndicat, région, département, Europe, Monuments historiques...) est mis en place afin d'assurer, dans la phase de réalisation, l'adéquation des œuvres à un cahier des charges précis.

LE 1 %

Le 1% est une mesure qui consiste à réserver obligatoirement, à l'occasion de la construction ou de l'extension de certains bâtiments publics, une somme pour l'affecter à la réalisation d'une ou plusieurs œuvres d'art contemporain spécialement conçues pour ce lieu. Apparue dans des projets de loi en 1936, l'idée a été consacrée dans un arrêté du 18 mai 1951 instituant, pour les établissements d'enseignement scolaires et universitaires, ce qui est communément appelé le « pour cent artistique ».

Deux systèmes d'application coexistent

Le 1% d'Etat est réservé aux opérations financées directement ou subventionnées par l'Etat, et est examiné suivant les procédures définies par les différents arrêtés ministériels : choix du programme de réalisation et de l'artiste par un comité de pilotage, soumis ensuite

à l'avis de différentes instances compétentes, selon le montant du crédit et le ministère considéré, décision préfectorale ou ministérielle pour l'agrément du projet, puis établissement du contrat par le maître d'ouvrage.

Le 1% décentralisé résulte du transfert de certaines compétences de l'Etat aux collectivités locales pour la construction des bâtiments concernés par l'article 59 de la Loi du 22 juillet 1983.

Les collectivités territoriales suivent alors des procédures qui leur sont propres.

Une réforme en préparation

Le nombre et la diversité des arrêtés et circulaires ont conduit le ministère de la culture et de la communication à une réflexion sur la redéfinition du 1%. Tous les ministères concernés ont été saisis. L'harmonisation des modalités d'application devrait se traduire par une fusion des textes en un décret unique, afin d'assurer la cohérence d'une politique associant les maîtres d'ouvrage, les artistes et les architectes.



Jean-Charles Blais. *Trois mots Trois couleurs*, 1998. Antichambre du Palais préfectoral, Nice. Commande publique de l'Etat. Photo : S. Demailly

« LA COMMANDE PUBLIQUE DOIT S'OUVRIRE AU TRAVAIL SUR LA VILLE, SUR L'URBAIN »

Entretien avec Guy Amsellem, délégué aux arts plastiques et président de la commission nationale de la commande publique



Œuvre de Faigenbaum. Fonds national d'art contemporain. Paris

Lettre d'information : Dans quels domaines en particulier souhaitez-vous orienter la commande publique ?

Guy Amsellem : Il est important de travailler à une meilleure insertion de la commande publique dans son environnement urbain. Quand je parle de l'urbain, il ne s'agit pas seulement de la ville dans son cadre bâti, mais aussi de tous les espaces interstitiels, comme les entrées et les sorties de ville (voies routières, entrées de gare, etc.). La commande publique a souvent été défendue comme un acte un peu monumental, exclusivement artistique et assez peu tourné vers son insertion dans l'environnement. Or il me semble que le travail sur l'urbain, sur la ville, est quelque chose d'essentiel. Et ceci pour plusieurs raisons : tout d'abord, force est de constater que les villes telles que nous avons eu la prétention ou l'idéal de les concevoir, il y a vingt ou trente ans, rencontrent aujourd'hui de réelles difficultés. Il ne s'agit pas seulement, me semble-t-il, d'une question de logement, de fonctions urbaines, ou de mixité sociale. Désormais nous devons travailler avec l'existant, afin de produire davantage de lien social, davantage d'espace public. L'enjeu majeur se situe dans la manière dont nous allons refaçonner la ville, dont nous allons la retisser. Il est essentiel que la création soit présente dans ce débat. Par ailleurs, en ce qui concerne le champ du design urbain, je regrette que le mobilier de ville - bancs, tables, chaises -, ou le

mobilier de jardin ne soient pas plus souvent conçus, dessinés, par des créateurs. Nous nous contentons trop souvent de leur aspect fonctionnel, alors qu'ensuite, parfois pendant plusieurs décennies, ces objets nourrissent le regard de tous. Enfin, je suis très intéressé par les paysages, la relation à la nature.

LI : Envisagez-vous une collaboration plus étroite avec la direction du patrimoine et de l'architecture ?

GA : Les projets pour le château d'Oiron ou le jardin des Tuileries montrent que cette collaboration est déjà effective. Elle est appelée à être renforcée. Nous en avons évoqué le principe avec François Barré, directeur de l'architecture et du patrimoine, - y compris dans d'autres domaines, notamment l'enseignement. Les cloisons construites par les logiques administratives entre les disciplines artistiques ont souvent tendance, lorsqu'il est question d'art contemporain, à devenir de plus en plus poreuses. Notre devoir est alors de savoir nous adapter au terrain dans lequel nous intervenons.

LI : Souhaitez-vous une diversification des supports, en fonction d'une nouvelle appréhension de la notion d'espace public ?

GA : Les nouvelles technologies sont porteuses d'un profond renouvellement du langage plastique. Elles permettent aussi, grâce aux capacités des réseaux à haut débit, d'amplifier la diffusion des recherches des créateurs. Elles contribuent enfin à reformuler les frontières de l'espace public. C'est dans cette perspective que s'inscrit l'opération *Entrée libre*. Dans ce cadre, nous avons passé des commandes publiques sur l'internet auprès des vingt artistes, qui seront mises en ligne lors de la prochaine fête de l'internet, le 19 mars. La délégation aux arts plastiques entend en effet contribuer à l'élaboration, au sein du ministère, d'un discours fort sur les contenus culturels et artistiques de ces outils technologiques.

LI : Vous parliez de lien social. La commande publique a-t-elle selon vous un rôle particulier à jouer dans la société ?

GA : Je suis très sensible au travail que la commande publique permet d'engager avec les partenaires locaux. C'est enrichissant pour le commanditaire local et pour l'artiste. Un dialogue particulier s'engage entre les différents partenaires, une collaboration qui peut aussi se prolonger d'une autre manière, par l'organisation d'expositions par exemple. Ce travail constitue par ailleurs une manière très intéressante d'appréhender l'ensemble des institutions d'art contemporain qui forment notre réseau dans toute la France. Notre engagement à travers la commande publique demeure donc un volet important de notre action de sensibilisation à l'art contemporain.

**ACADÉMIE DE FRANCE À ROME
LA VILLA MÉDICIS****Bourse**

Comme chaque année, la Villa Médicis accueille de jeunes artistes ou des chercheurs afin de leur permettre de réaliser un projet dans un contexte culturel extrêmement enrichissant, pour une durée de 6, 12, 18 ou 24 mois. Le concours est ouvert au 31 décembre 1999 à tout candidat âgé de plus de vingt ans et de moins de 35 ans, déjà engagé dans la vie professionnelle.

Les projets peuvent être présentés dans les disciplines suivantes : architecture, arts culinaires, arts plastiques, cinéma et télévision, design, histoire de l'art, littérature, musique, photographie, restauration des œuvres d'art et des monuments, et scénographie.

Le dossier administratif qui fait acte de candidature doit être constitué entre le lundi 15 mars et le vendredi 26 mars 1999 inclus. Le dossier artistique est à déposer entre le lundi 12 et le vendredi 16 avril 1999.

Renseignements : DAP,
27 av. de l'Opéra, 75001 Paris.
Tél. : 01.40.15.74.48.

**Jeunes artistes. Une convention
entre la Villa Médicis et la Ville
de Paris**

Pour faciliter le retour des jeunes artistes ayant bénéficié de bourses à l'Académie de France à Rome (Villa Médicis), la Ville de Paris et la villa Médicis viennent de signer une convention. Celle-ci prévoit notamment la mise en place d'une procédure d'information réciproque et de concertation. C'est ainsi que les artistes plasticiens et les photographes qui désirent s'installer à Paris verront leur dossier d'attribution d'atelier-logement bénéficier d'un intérêt spécifique. Pour les musiciens et

les plasticiens la Ville de Paris facilitera leur candidature en qualité d'enseignants des ateliers des beaux-arts et des conservatoires d'arrondissement. Enfin, la Villa Médicis renforcera sa coopération avec les diverses institutions culturelles de la mairie. Des projets communs pourront être étudiés avec notamment le Festival d'art sacré, l'Ensemble orchestral de Paris ou la Maison de la poésie. Renseignements : DAP 01.40.15.74.60

**UNE EXPOSITION TACTILE
Jeux de sculptures.****De la Vénus de Lespugue
au Penseur de Rodin
Jusqu'au 21 février 1999**

Cette exposition présentée par le musée des beaux-arts de Valenciennes s'adresse à tous les publics voyants et non-voyants et offre un panorama de l'histoire de la statuaire à partir de sculptures en résine à toucher et à reconstituer.

En collaboration avec la DMF, la Fondation Electricité de France et l'association « La croisade des aveugles ».

Renseignements : musée des beaux-arts, boulevard Watteau, 59300 Valenciennes. Téléphone : 03.27.22.57.20

**XX^e SIÈCLE : UN SIÈCLE
LITTÉRAIRE EN MOUVEMENT****Jusqu'au 15 décembre 1999**

La bibliothèque nationale de France inaugure un cycle de dix soirées thématiques autour de la littérature du XX^e siècle. Divers intervenants, écrivains ou critiques, s'efforceront de dresser une sorte de bilan littéraire du siècle qui s'achève, de la modernité de Proust à l'éclatement des genres, en passant par les expériences limites, les engagements, les guerres, la poésie, le langage... Une fois par mois, le mercredi à 18h30, site François Mitterrand, Quai François Mauriac, 75013 Paris.

Renseignements : 01.53.79.59.59

**Célébration
FRANCIS POULENC
un compositeur de l'autre siècle ?**

Francis Poulenc par J.-E. Blanche.
© Lauros-Giraudon

Francis Poulenc (1899 - 1963) disait qu'il était un compositeur « de l'autre siècle ». En fait, il n'eut pas souvent à se réfugier derrière ce bon mot, car son attachement à l'avant-garde, comme mouvement intellectuel et esthétique, lui valu, sinon le soutien, du moins le respect, de ses jeunes collègues « modernes ». Poulenc, aujourd'hui considéré comme un « classique » et dont presque toutes les œuvres sont fermement arimées dans le « grand » répertoire, fut d'abord un musicien d'avant-garde. Lorsqu'il fait entendre en 1919, une *Rhapsodie nègre* sur des poèmes africains imaginaires ou loufoques, le jeune homme de 18 ans se fait instantanément remarquer d'une intelligentsia parisienne qu'il ne cessera par la suite de fréquenter.

Avant-garde ou « classique » ?

Francis Poulenc est l'un des musiciens qui incarnent le mieux « l'esprit parisien » : né à Paris, de mère parisienne, il n'aimait rien tant que son Paris. Pour autant, il revendiquait à parité ses racines paternelles aveyronnaises, base de ses œuvres les plus sérieuses et les plus profondes. Ainsi dans son catalogue peut-on voir, inspirées par son ascendance parisienne, des pièces comme les *Mouvements perpétuels*, les *Cocardes*, le *Bal masqué*, le *Concert champêtre*, le *Concerto pour piano*, les *Mamelles de Tirésias* ou l'*Embarquement pour Cythère*. La source aveyronnaise irriguait davantage les *Litanies à la vierge noire*, le cycle de mélodies *Tel jour telle nuit*, la *Messe*, l'opéra *Dialogues des carmélites*... En indépendant, Francis Poulenc développa un langage dont la particularité paradoxale est d'être immédiatement signé et reconnaissable, et pourtant composé d'inspiration confinant parfois au pillage. « On peut écrire de la bonne musique avec les accords des autres » disait Poulenc. Ainsi prendra-t-il beaucoup chez Stravinsky et Prokofiev et chez... lui-même.

Un siècle après la naissance de Francis Poulenc, il est instructif de voir la musique de celui qui se demandait si elle « tiendrait le coup », passer sans fêrir le cap de la fin du siècle. Ce sont la sincérité, et surtout, la qualité de facture de cette musique qui lui assurent sans doute une valeur pérenne et réconfortante.

Extraits du texte de Renaud Machart, musicologue et journaliste, à paraître mi-février dans la brochure *Célébrations nationales 1999*.

Renseignements : direction des archives de France, délégation aux célébrations nationales, 56 rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris. Téléphone : 01.40.27.60.00.

UN JARDIN MÉDIÉVAL AUTOUR DU MUSÉE NATIONAL DU MOYEN ÂGE



Musée national du moyen âge - Thermes de Cluny
6 place Paul Painlevé, 75005 Paris.
Téléphone : 01.53.73.78.00

Le musée national du moyen âge - Thermes de Cluny fait actuellement l'objet d'un plan de rénovation visant à mieux affirmer encore son identité et à développer sa mission. La création d'un jardin médiéval - englobant le square de Cluny (3175 m²), le square Paul Painlevé (1000 m²), le jardin des Abbés (415 m²) et un dernier terrain de 200 m² donnant sur la rue de Cluny - constitue la première étape de cet ambitieux projet. Les travaux de création du jardin devraient commencer en novembre 1999. Cela permettra aux premières fleurs du jardin... de s'épanouir au printemps de l'an 2000.

Entretien avec Viviane Huchard,

directrice du musée national du moyen âge - Thermes de Cluny

Lettre d'information : Comment l'idée de ce jardin est-elle née ?

Viviane Huchard : C'est Elisabeth Antoine, conservateur au musée, qui a eu l'idée de créer ce jardin qui ne sera pas - il faut le souligner - un jardin médiéval, mais une création contemporaine sur le thème du jardin médiéval. L'un des objectifs poursuivis avec la création de ce jardin est de donner à nos bâtiments, qui sont exceptionnels, un nouvel environnement plus flatteur... et de créer des liens entre le jardin et nos collections où la flore réelle et imaginaire est - comme vous le savez - très présente.

L I : Comment votre projet a-t-il été reçu ?

V H : Il a été immédiatement très bien reçu, aussi bien par la direction des musées de France que par la Ville de Paris, qui est gestionnaire du square de Cluny et propriétaire du square Paul Painlevé. Outre la Ville de Paris, qui assurera, de surcroît, l'entretien du jardin, plusieurs mécènes ont bien voulu s'associer à son financement : la mission pour la célébration de l'an 2000, la Caisse des dépôts et consignations, le groupe Alcatel, le groupe immobilier Sophia... et M. David-Weill, qui a été parmi les premiers à s'enthousiasmer pour notre projet.

L I : Qui va réaliser le jardin ?

V H : La commission, créée pour mener à bien le projet, a choisi Eric Ossart et Arnaud Maurières, deux paysagistes qui ont déjà réalisé plusieurs jardins urbains et des jardins d'inspiration médiévales comme celui de Gordes. Leurs propositions nous seront remises dans quelques mois. Ce qui permettra aux travaux de commencer à l'automne.

L I : Quelle mission les deux architectes-paysagistes ont-ils exactement reçue ?

V H : Ils ont reçu pour mission d'évoquer, à partir de documents écrits et iconographiques, les différentes facettes du jardin médiéval : jardins vivriers, comme le potager et le jardin des simples, aux formes géométriques délimitées par des plessis... mais aussi jardins symboliques, jardins de paradis, jardins d'amour, où se rejoignent, dans un espace de rêve, la quête du paradis perdu et celle de l'aimée.

L I : Avez-vous beaucoup de documents sur les jardins médiévaux ?

V H : Nous avons en effet beaucoup d'images des jardins de la fin du moyen âge et notamment de leur flore. Et puis nous avons aussi quelques documents. Ainsi, pour le jardin vivrier, allons-



Détail de la tenture de la Dame à la Licorne. Musée national du moyen âge. RMN

nous nous fonder sur un manuscrit de la fin du XIV^e siècle : *Le ménager d'un bourgeois de Paris*. Dans cet ouvrage, écrit par un bourgeois parisien à l'intention de sa jeune épouse, se trouve consigné tout ce qui est nécessaire pour faire pousser les légumes qui serviront à la nourriture de la maison... et les fleurs qui serviront à son agrément.

LI : Pouvez-vous nous dire un mot du projet de rénovation du musée dont la création de ce jardin ne constitue qu'un premier volet ?

VH : Le projet de rénovation que nous avons récemment soumis à nos autorités de tutelle est en parfaite harmonie avec le projet culturel du musée que nous avons présenté en 1996. Il vise tout comme lui, à affirmer mieux encore l'identité du musée et à développer sa mission, qui est de faire connaître le moyen âge dans ses productions artistiques, culturelles et techniques. C'est dans ce but qu'il est souhaitable d'améliorer l'accueil des visiteurs, de mieux leur présenter nos collections, de disposer de locaux nous permettant d'organiser de grandes expositions. Le projet concerne - comme vous pouvez le voir - l'ensemble du musée et de ses activités et a pour objectif de le rendre encore plus vivant, plus accueillant, plus « rayonnant ».

LI : Traitez-vous, dans votre projet, de la nécessaire mise en valeur des thermes de Cluny ?

VH : Les thermes de Cluny sont les plus importants vestiges gallo-romains situés au nord de la Loire. Ils sont longés à longueur d'année par des millions de personnes... mais restent insuffisamment connus. Il importe donc en effet de renforcer leur lisibilité, aussi bien, d'ailleurs, que celle de l'hôtel de Cluny, premier hôtel parisien édifié entre cour et jardin, et qui n'est pas, lui non plus, reconnu à sa juste place dans le patrimoine parisien. La création d'un jardin médiéval contribuera très fortement à mettre en valeur aussi bien les thermes que l'hôtel.

LI : L'un des aspects les plus importants de votre projet prévoit une éventuelle extension des surfaces de l'établissement...

VH : Nous étouffons en effet un peu dans nos murs. Ce qui nous interdit tout à la fois de redéployer nos collections et d'accroître la fréquentation... Pour mieux accueillir nos publics, en accueillir de nouveaux, et mieux leur présenter nos très riches collections, une extension serait donc souhaitable. Elle est possible, ainsi que le montre notre projet, en construisant en hauteur, à l'angle du boulevard Saint-Michel et de la rue du Sommerard.

UNE EXPOSITION

Trésors médiévaux de la République de Macédoine

11 février >> 3 mai 1999

Le musée national du moyen-âge présente exceptionnellement, dans la salle du frigidarium des thermes de Cluny, les chefs d'œuvre d'art médiéval appartenant aux collections du musée national de la République de Macédoine, à Skopje.

Une quarantaine d'œuvre, essentiellement des icônes, venues d'églises, de monastères et de musées, donnent un large panorama des richesses artistiques de la République de Macédoine et permettent d'admirer des œuvres peu connues et d'une profonde spiritualité.

Renseignements et réservations pour les concerts, conférences et visites-conférences organisés à l'occasion de l'exposition : 01.53.73.78.16

UN SPECTACLE

Rêves de pierre

Ce spectacle présenté par la *Comédie des Anges* (mise en scène : Céline Bellanger ; chorégraphie et interprétation : Catherine Lenne ; scénographie : Michel Launay), a été inspiré par des sculptures de Notre-Dame de Paris conservées au musée et notamment par la *Tête d'homme barbu* qui est venu récemment enrichir cet ensemble (donation Natexis Banque).

C'est à un véritable théâtre de gestes et de fantaisie que le public se trouve convié dans la salle Notre-Dame où sont rassemblés les fragments sculptés provenant de la cathédrale parisienne. Des gestes, des sons, mais peu de paroles... Ce qui prédestine tout naturellement ce spectacle à être partagé avec les malentendants.

Renseignements : 01.53.73.78.16



Tête d'homme barbu. Musée national du moyen âge. © RMN Gilles Beruzz

1986. POLEMIQUE AUTOUR D'UNE COMMANDE PUBLIQUE : LES COLONNES DE BUREN



Qui a dit que les Français ne s'intéressaient pas à l'art contemporain ? Force est de constater, avec ce qu'on a appelé la polémique des « colonnes de Buren », qu'une commande de l'Etat à un artiste contemporain, peut encore, en 1985, susciter ce qu'il faut bien appeler une *passion française*.

Une passion française

En 1985, le ministre de la culture de l'époque, Jack Lang, annonce qu'une commande publique vient d'être passée à Daniel Buren pour la réalisation d'une œuvre monumentale qui doit prendre place dans la cour d'honneur du Palais-Royal, jusqu'alors transformée en parking. Dès cette annonce, un véritable déferlement polémique va se développer : campagnes de presse, dépêches d'agence, traitement radio et télé, manifestations des comités de soutien des différents protagonistes, questions parlementaires... et, plus encore, une effervescence étonnante de paroles, de courrier des lecteurs et de graffitis *in situ*.

La question n'était pas nouvelle... et s'est d'ailleurs reposée depuis. Elle s'est cristallisée autour d'un *lieu*, le Palais-Royal, emblématique du pouvoir et d'un *homme*, Daniel Buren, artiste minimaliste, représentant l'opposition à toute forme de pouvoir. L'enjeu était d'importance : peut-on installer une œuvre contemporaine dans un site historique classé ?

De nombreuses péripéties

Tout d'abord, premier accroc, celui de la commission supérieure des monuments historiques, dont l'avis, consultatif, est sollicité par Jack Lang : cette commission vote à l'unanimité de ses membres contre le projet. Celui-ci est en effet considéré comme « *trop moderne et hautement intellectuel* » (dépêche AFP de janvier 1986). Jack Lang décide de ne pas en tenir compte. Dans la foulée un comité de riverains déclare que ces travaux « *dénaturent un site exceptionnel* » (dépêche AFP de janvier 1986).

Deuxième étape de la polémique : l'imbroglie juridique et judiciaire. Les plaintes tous azimuts vont se multiplier : procès-verbal

dressé par la mairie de Paris, plaintes devant le tribunal administratif puis devant le Conseil d'Etat, qui prononce la validité de l'arrêt des travaux. La raison juridique allait-elle l'emporter sur la raison esthétique ?

Le changement de majorité politique

Avec l'arrivée de François Léotard à la Rue de Valois, les opposants aux colonnes de Buren se prennent à espérer un arrêt définitif des travaux ou un déplacement de l'œuvre. Nous assistons alors à la troisième et dernière étape de l'affaire Buren : celle des tergiversations. Il repousse la décision finale en organisant de larges consultations avant de prendre la décision de maintenir l'œuvre dans le site.

Le 30 juillet 1986, une dépêche AFP tombe : « *le chapitre incandescent des colonnes de Buren s'est clos mercredi à 18h, avec l'ouverture au public de l'espace conçu par Daniel Buren* ».

Pour autant, avec les palissades, c'est tout un pan d'expression libre qui tombe : des Français ont parlé aux Français. Les graffitis n'ont épargné ni Jack Lang, ni François Léotard. On accuse le premier du « *crime de M. Lang* » en référence au célèbre film de Renoir ou d'être un « *Jack l'Eventreur* » avant de s'écrier « *Langouste* » tandis que le second est traité de « *Léotard-trouillard* ». Le chroniqueur Louis Pauwels va, dans l'organe de presse le plus engagé dans la croisade anti-Buren, *Le Figaro Magazine*, jusqu'à singer les « *parce queue* » ministériels à propos de l'occupation du péristyle de la Cour d'honneur.

Après le temps de la polémique...

Après le temps de la polémique, vient celui des appréciations esthétiques. Lesquelles sont contrastées et parfois à front renversé, comme il se doit. On ne sera donc pas étonné de lire dans le *Nouvel observateur* du 8 août 1986, journal de gauche favorable aux Colonnes : « *Hé oui, c'est con-con (...). La chose est trop anodine pour dénaturer quoi que ce soit.* » tandis que dans le *Figaro* du 15 mai 1986, sous la plume de Roger Peyrefitte, on découvre qu'il s'est « *converti à Buren* » et qu'il reconnaît dans les colonnes « *le premier exemple de cohabitation culturelle* ».

Quelle leçon tirer de cette « *moderne bataille d'Hernani* » (*Figaro*, 15 mai 1986) ? Regardons le succès auprès du public de la pyramide du Louvre, regardons le succès des colonnes de Buren : n'est-ce pas le succès de l'audace auprès du grand public ?



David Hockney. Pacific coast highway at Santa Monica, 1990 © David Hockney

ACTION CULTURELLE DEUX CONVENTIONS EXEMPLAIRES EN RHÔNE-ALPES

Dans le cadre de la circulaire *L'éducation artistique de la maternelle à l'université* établie par les ministères de la culture et de l'éducation nationale, la DRAC Rhône-Alpes vient de signer deux conventions, l'une avec l'université Lyon 2, l'autre avec l'IUFM de l'académie de Lyon. Au termes de cette convention, la DRAC et l'IUFM élaboreront en commun une politique d'action culturelle auprès des enseignants en formation initiale et continue. Avec l'université Lyon 2, la coopération concernera trois secteurs : l'action culturelle au sein de l'université en partenariat avec des équipes de création et des structures culturelles ; les filières culturelles et artistiques ; la recherche.

9^e SÉMINAIRE INTERNATIONAL D'ART MURAL

Saint-Savin. 10 >> 12 mars 1999
Les discussions porteront sur les enquêtes régionales concernant la peinture murale de la fin du Moyen-Âge. Elles ont permis de découvrir des foyers de création et de diffusion à l'importance souvent ignorée qui dessinent une nouvelle géographie artistique. Renseignements : Centre international d'art mural, abbaye de Saint-Savin Téléphone : 05.49.48.66.22.

LA GALERIE

**Un nouveau centre d'art contemporain à Noisy-le-sec
Ouverture le 20 mars 1999**

Ce centre, financé en partenariat avec le ministère de la culture (DRAC Ile-de-France) et le

conseil général de la Seine-Saint-Denis, présentera quatre à cinq expositions par saison et des actions culturelles annexes (soirées, tables rondes, projections). La programmation comprendra des artistes français et étrangers, reconnus ou débutants, travaillant sur tous supports (vidéo, photographie, installation, sculpture...). Un service éducatif proposera des documents pédagogiques, des visites et des ateliers pour le public scolaire. Renseignements : 01.49.42.67.17.

FORMATION PROFESSIONNELLE Emplois jeunes culture

L'Agence de gestion des entreprises culturelles (AGEC) propose un plan de formation conçu pour les jeunes salariés, qui commencent dans la vie professionnelle, à travers le dispositif des emplois jeunes, sur des nouveaux services ou des nouveaux métiers du secteur culturel. Ce dispositif est composé de trois modules : entrer dans le monde culturel, devenir un professionnel, maîtriser son projet. Renseignements : AGÉCIF, 22 rue de Picardie, 75003 Paris, 01.48.87.58.24.

PUBLICATION : L'art du métal

Avec la parution de *L'art du métal*, l'histoire des techniques rejoint l'histoire de l'art. Cet ouvrage magnifiquement illustré, premier vocabulaire de l'art du métal, propose aussi de fixer le langage des techniques du métal appliquées aux objets d'art, et aux éléments d'architecture. Catherine Arminjon et Michèle Bilimoff, *L'art du métal*, éd. du patrimoine et Imprimerie nationale, 690 F

expositions DAVID HOCKNEY OU LA SECONDE GENERATION POP

Le Centre Georges Pompidou, le musée Picasso et la Maison européenne de la photographie organisent trois expositions consacrées à David Hockney, l'un des artistes actuels les plus populaires.

« *J'aime peindre le monde autour de moi* ». Cette profession de foi, en apparence évidente pour un peintre, est le fil conducteur à l'exposition du Centre Pompidou : *Espace/Paysage* présente en effet une cinquantaine d'œuvres du maître axées sur ses recherches sur le paysage, sur l'espace, et, partant, sur l'extériorité.

David Hockney, figure emblématique des « swinging sixties », est le créateur d'un monde à la fois intime, domestique et universel. Ses recherches l'ont aussi conduit à réfléchir sur la notion d'espace : après les premiers paysages américains issus directement du Pop Art, il expérimentera diverses solutions plastiques - dialogue ironique avec l'hyperréalisme, recours à la profondeur de champ des constructions perspectivistes, système de la « perspective inverse » qui amènent à concevoir ses tableaux comme autant de pièges optiques enfermant les spectateurs, et enfin les peintures abstraites.

Le musée Picasso, pour sa part, présente *David Hockney - Dialogue avec Picasso*. Cette exposition met en lumière les rapports qu'entretient l'art d'Hockney avec celui de Picasso. Il retrace l'histoire d'une relation, celle d'un maître dont la présence est sensible dans ses recherches et dont l'œuvre est sans cesse interrogée.

Au cours des années, David Hockney a accumulé quelque 30 000 photographies... Les *Photographies 1969 - 1997* exposées à la Maison européenne de la photographie sont une réflexion sur le regard et la perception.

Canal Plus, enfin, rendra un hommage à David Hockney en diffusant le 16 février à 22h30 *David Hockney en perspective* réalisé par Monique Lafannade.

David Hockney Espace/Paysage, Centre Georges Pompidou : jusqu'au 26 avril.

David Hockney - Dialogue avec Picasso, Musée Picasso : 10 février - 3 mai

David Hockney - Photographies 1969 - 1997, Maison européenne de la photographie : 10 février - 15 mars

VINCENT NIQUEUX

« Un institut européen destiné à promouvoir les métiers de la facture instrumentale »

Vincent Niqueux est le directeur de l'Institut technologique européen des métiers de la musique. Qu'est-ce qui se cache derrière ce nom un peu mystérieux ? une structure en prise directe avec les réalités professionnelles du monde musical. Portrait.



Vincent Niqueux

Lettre d'information : Dans quel contexte l'ITEMM est-il né et quelles sont ses missions ?

Vincent Niqueux : L'ITEMM est un centre de formation qui a vu le jour en 1993. C'est à la fois un centre national de formation d'apprentis, un centre de formation professionnelle continue, et enfin une école technique privée. Il dispense des formations dans trois domaines : la maintenance, réparation, facture d'instruments - c'est le noyau historique de son activité -, mais aussi actions commerciales et techniques du son. On y prépare des diplômes (CAP, BTS, bac professionnel)

et les professionnels peuvent y suivre des stages courts. Le tout avec une approche évidemment musicale, ce qui fait son originalité et lui donne une forte attractivité. Il draine un large public, qui va de l'apprenti de 16 ans au professionnel confirmé en passant par des étudiants qualifiés. Il est l'aboutissement d'une double initiative : d'une part des actions de formation à la facture de piano menées au Mans. D'autre part, en 1988, une décision du Parlement européen, entérinait la création d'un institut à vocation européenne, destiné à promouvoir notamment les métiers de la facture instrumentale. C'est ainsi qu'a été construit un vaste bâtiment. Je vous rappelle que le contexte général dans lequel a été créé l'Institut était celui d'un relatif cloisonnement et d'une dispersion, à l'échelon européen, des activités de formation.

L I : Justement, parlez-nous de cette spécificité européenne...

V N : L'ITEMM est le seul établissement de formation en Europe à avoir été créé sur une décision du Parlement européen. Nous sommes également uniques par notre ultra-spécialisation et par la diversité des champs actuellement couverts. Il existe d'autres écoles européennes avec qui des contacts ont été pris à l'origine et que je souhaiterais développer à terme



Elève de l'ITEMM

sous forme d'échanges d'apprentis et de formateurs. Je suis convaincu que l'échange des savoir-faire au niveau européen sera un plus considérable.

L I : Comment s'organise le financement de l'Institut ?

V N : L'ITEMM est aujourd'hui essentiellement subventionné par divers financements publics dont ceux des ministères de la culture, du commerce ainsi que des financements européens. Il reçoit, en outre, des aides en fonction des formations organisées notamment du ministère de l'éducation nationale (pour le centre d'apprentissage), de la région, et sur certains projets, du département et de la communauté urbaine qui est propriétaire des locaux.

L I : Quels étaient vos objectifs lorsque vous avez pris la direction de l'établissement ?

V N : Personnellement, je dirais que ce choix de l'ITEMM est à la fois un choix du cœur et de la raison... Choix de la raison parce que je m'intéresse depuis longtemps à la relation entre musique et champ économique. Nous connaissons bien les métiers artistiques de musiciens et d'enseignants, nous maîtrisons peut être moins les métiers connexes : ceux de la maintenance, facture, réparation, mais aussi métiers technico-com-

merciaux, métiers de transmission de savoir-faire, métiers d'innovation... qui suscitent un très fort intérêt du public. Choix du cœur aussi : la motivation pour un « métier de la musique » attire aussi bien des étudiants qualifiés que des élèves en grande difficulté scolaire. C'est tout le pari de l'ITEMM que de répondre à ces attentes.

L I : Avez-vous parfois l'occasion de présenter vos travaux, d'être en contact avec le public, d'organiser des manifestations ?

V N : L'ITEMM n'est guère connu que des professionnels car nous sommes dans un champ d'action atypique. Il est souhaitable que notre institution puisse développer un véritable projet culturel. Outre des actions comme la journée « portes ouvertes », nous participons également à la semaine de la science. Etant donné l'originalité de l'établissement, je souhaite développer des activités d'expositions, certains petits concerts, des relations suivies en direction des publics scolaires et lycéens, l'accueil de groupes et la formation des amateurs à la connaissance de leur instrument. La visite de ses ateliers est déjà un moment captivant. Tout un public est intéressé par cette dimension artisanale, manuelle, ainsi que par l'aspect commercial ou les métiers du son.